

70	19/07/2019	BE 0849.936.764	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19345.00006	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **SOUVERAIN**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Marquis De Villalobar

N°: 100

Boîte:

Code postal: 1150

Commune: Woluwé-Saint-Pierre

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0849.936.764

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

26-10-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

17-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.1.2, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11, M 12, M 13, M 14, M 15, M 16, M 17, M 18

N°	BE 0849.936.764		M 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

THIRAN Jean-François

Avenue Marquis de Villalobar 100
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2015

Fin de mandat: 03-02-2021

Administrateur délégué

LEMERLE Patrick

Avenue du Beau Séjour 60
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2015

Fin de mandat: 03-02-2021

Administrateur

DEBLAERE Jean Marie

Rozendalestraat 103
8750 Wingene
BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2015

Fin de mandat: 03-02-2021

Autre fonction

IMPULS SPRL

BE 0840.952.881
Stationsstraat 83
9900 Eeklo
BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2015

Fin de mandat: 03-02-2021

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

DE BISSCOP Michel

Dikke Dijk 2
8300 Knokke-Heist
BELGIQUE

GECOM SA

BE 0438.524.330
Baarleweer 28
9031 Drongen

N°	BE 0849.936.764		M 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2015

Fin de mandat: 03-02-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

GEERNAERT Francis

Baarleweer 28
9031 Drongen
BELGIQUE

BELCOFIM SA

BE 0884.364.440

Sparrendreef 90

8300 Knokke-Heist

BELGIQUE

Début de mandat: 03-02-2015

Fin de mandat: 03-02-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

VAN HOOREBEKE Bernard

Rietgarzenpad 1
8300 Knokke-Heist
BELGIQUE

N°	BE 0849.936.764		M 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
DELCA INTERNATIONAL SA BE 0406.800.776 Chaussée de Louvain 498/C6 1380 Lasne BELGIQUE	70072493	

* Mention facultative.

N°	BE 0849.936.764		M 3.1
----	-----------------	--	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.031.075</u>	<u>1.500.000</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	<u>1.031.075</u>	<u>1.500.000</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>3.130.131</u>	<u>5.716.831</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	<u>1.332.388</u>	<u>4.622.824</u>
Stocks		30/36	1.332.388	4.622.824
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>430.373</u>	<u>678.910</u>
Créances commerciales		40	430.371	678.907
Autres créances		41	2	2
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>1.367.371</u>	<u>415.097</u>
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>4.161.207</u>	<u>7.216.831</u>

N°	BE 0849.936.764		M 3.2
----	-----------------	--	-------

Ann.

PASSIF**CAPITAUX PROPRES****Capital**

Capital souscrit

Capital non appelé

Primes d'émission**Plus-values de réévaluation****Réserves**

Réserve légale

Réserves indisponibles

Pour actions propres

Autres

Réserves immunisées

Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)**Subsides en capital****Avance aux associés sur répartition de l'actif net****PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS****Provisions pour risques et charges**

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations et gros entretien

Obligations environnementales

Autres risques et charges

Impôts différés**DETTES****Dettes à plus d'un an**

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Acomptes reçus sur commandes

Autres dettes

Dettes à un an au plus

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Comptes de régularisation**TOTAL DU PASSIF**

Codes	Exercice	Exercice précédent
10/15	<u>1.376.053</u>	<u>112.523</u>
10	500.000	500.000
100	500.000	500.000
101		
11		
12		
13	44.686	930
130	44.686	930
131		
1310		
1311		
132		
133		
14	831.366	-388.407
15		
19		
16		
160/5		
160		
161		
162		
163		
164/5		
168		
17/49	<u>2.785.154</u>	<u>7.104.308</u>
17		
170/4		
172/3		
174/0		
175		
176		
178/9		
42/48	2.785.154	7.104.308
42		
43		857.872
430/8		857.872
439		
44	655.614	738.483
440/4	655.614	738.483
441		
46		3.387.243
45	129.541	120.711
450/3	129.541	120.711
454/9		
47/48	2.000.000	2.000.000
492/3		
10/49	4.161.207	7.216.831

N°	BE 0849.936.764		M 5
----	-----------------	--	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	875.123	-388.407
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.263.530	-209.064
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-388.407	-179.343
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2	43.756	
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	43.756	
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	831.366	-388.407
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0849.936.764		M 6.1.1
----	-----------------	--	---------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	1.583
8029		
8039		
8049		
8059	1.583	
8129P	XXXXXXXXXXXX	1.583
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	1.583	
21		

N°	BE 0849.936.764		M 6.1.3
----	-----------------	--	---------

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Autres mutations

(+)/(-)

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXXX	1.500.000
8365		
8375	468.925	
8385		
8386		
8395	1.031.075	
8455P	XXXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXXX	
8545		
8555		
28	1.031.075	

N°	BE 0849.936.764	M 6.5
----	-----------------	-------

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal	Frais accessoires
	D (dégressive)	G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
	A (autres)			
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles ..				
3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corp. * ..				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
 2. En cours de fabrication - produits finis :
 3. Marchandises :
 4. Immeubles destinés à la vente :
- Prix construction

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

N°	BE 0849.936.764		M 6.5
----	-----------------	--	-------

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR